

12 MARS 2019 : LA PRÉVENTION EN ACTIONS

Un événement inédit organisé partout en France afin de partager la réalité de la prévention en Santé au travail

Plus de 150 Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) du réseau Présanse se coordonnent pour organiser en proximité de leurs adhérents des **Rencontres sur la prévention en entreprise**, le 12 mars prochain.

Dans ce cadre, les SSTI participants, membres du réseau Présanse, inviteront chefs d'entreprises, responsables RH, salariés, mais aussi partenaires institutionnels et relais d'opinion à des moments de rencontres et d'échanges avec les professionnels de la Santé au travail, qui pourront prendre la forme de conférences, tables rondes, stands thématiques, ateliers...

Dans le contexte d'un projet de loi réformateur annoncé, cette journée nationale sera l'occasion de présenter la réalité de la prévention en Santé au travail et de partager les actions réussies, conduites au quotidien par les Services de Santé Interentreprises avec les employeurs et les salariés. Les événements organisés permettront de découvrir différentes facettes de *La Prévention en Actions*, et de mieux faire connaître les professionnels de la Santé au travail, engagés auprès des entreprises sur tout le territoire national.

RENCONTRES
SANTÉ-TRAVAIL

La prévention en actions

Suite page 3 ►

12 mars
2019

Le 12 mars 2019,
les services de santé
au travail interentreprises
organisent dans toute
la France
des **Rencontres dédiées**
à la prévention
en entreprise.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

4 Ressources juridiques mises à disposition des SSTI dans le cadre du RGPD

Journée d'étude du 10 janvier 2019

6 Enquêtes de branche

Statistiques régionales des SSTI

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

7 Négociations collectives de branche

VIE DES RÉGIONS

8 Vie des régions

Réseau des SSTI en 2019

9 Qu'est-il attendu des SSTI en 2019 ?

Les associations régionales de SSTI structurent la réflexion

ACTUALITÉS RH

10 Rencontre des professionnels RH (suite)

Retour sur l'atelier « Aménagement du temps de travail dans les SSTI »

MÉDICO-TECHNIQUE

11 56^{èmes} Journées Santé-Travail de Présanse

Une édition 2019 consacrée aux nouvelles pratiques des SSTI

12 Groupe ASMT Toxicologie

Cancérogénicité des agents chimiques : traduction en français des monographies 1 à 123 du CIRC

13 Thésaurus des Expositions Professionnelles

Recueil des besoins des Services : parties « facteur biomécanique » et « lieu et local de travail »

13 Société Française de Médecine du Travail

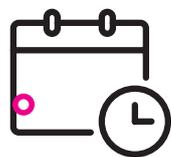
Une journée sur le thème de la Santé au travail actuelle et future

JURIDIQUE

14 Expertise médicale confiée aux médecins-inspecteurs du travail dans le cadre d'un litige porté devant le Conseil de Prud'hommes

16 Indicateurs de l'égalité femmes/hommes

Méthode de calcul et d'évaluation



N'OUBLIEZ PAS !
12 mars 2019

La prévention en actions

Événement national des SSTI

ÉDITORIAL

A lors que la publication de la lettre d'orientation du Gouvernement, relative à la réforme du système de Santé au travail, est toujours en attente, l'activité des Services de santé au travail est interrogée par le secteur de l'artisanat dans le cadre du Grand débat national.

Dans une lettre circulaire aux élus des chambres des métiers, le Président national, Bernard Stalter, également Président de l'Union nationale des entreprises de coiffure, invite chacun à participer aux débats organisés partout en France. Il flèche cinq thèmes à porter : la rémunération du travail, la fiscalité, la création du premier emploi ou d'un emploi supplémentaire, l'équité de traitement devant les normes pour les TPE...

Le 5^{ème} est rédigé ainsi :

« *Revaloriser la médecine de proximité en réinterrogeant la pertinence de la médecine du travail : pour un meilleur suivi tout au long de la vie pourquoi ne pas aller chez son médecin de proximité ?* »

Cette attention portée au secteur en ces termes réducteurs doit inviter tous les responsables de SSTI à participer aux débats programmés sur ce sujet pour éclairer les tenants et aboutissants liés à la prévention des risques professionnels, et l'intérêt d'être accompagnés par des professionnels qui connaissent les conditions de travail et l'état de santé des salariés.

Les modalités d'organisation des visites d'information et de prévention des apprentis, définies par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et son décret d'application, donnent matière à la démonstration du fait que le recours à la médecine de ville, saturée, est une fausse bonne idée (voir nos articles IM n° 78 p. 5 et sur www.presanse.fr).

Cela étant cette démarche de l'artisanat est fondamentalement une interpellation des SSTI relative au service rendu, sa lisibilité, à son accessibilité et à son rapport qualité / coût. Il convient donc d'adopter une attitude d'écoute aux problématiques de ces petites entreprises, de rechercher les moyens de répondre au mieux à leurs besoins en Santé au travail et de faire connaître les solutions d'ores-et-déjà disponibles.

Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière

75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : www.presanse.fr

Email : info@presanse.fr

ISSN : 2606-5576

Responsable de la publication : Martial BRUN

Rédaction :

Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Constance PASCREAU, Virginie PERINETTI, Béata TEKIELSKA, Sandra VASSY

Assistantes :

Agnès DEMIRDJIAN, Patricia MARSEGLIA

Maquettiste : Elodie CAYOL



ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

▶ Les SSTI sont invités à mettre en lumière leurs actions au travers de thématiques cohérentes avec les 10 engagements formalisés au sein de Présanse en juin 2018 :

- ▶ Aider toutes les entreprises à évaluer leurs risques professionnels.
- ▶ Fournir analyses, sensibilisations collectives et conseils de prévention ciblés aux acteurs de l'entreprise.
- ▶ Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé pour 15 millions de salariés.
- ▶ Repérer, accompagner et suivre les salariés en risque de désinsertion professionnelle, et contribuer activement au maintien en emploi.
- ▶ Participer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.
- ▶ Les innovations en Santé-Travail.
- ▶ La contribution des SSTI à la Santé globale.

Cet événement donne l'occasion aux SSTI participants, situés dans toutes les régions de la France métropolitaine sans exception, et à Présanse, de mettre en place une coordination inédite :



- ▶ Partage d'un dispositif de communication, depuis le Motion Design créé pour l'événement jusqu'à certains contenus, comme le module de présentation des missions et engagements des SSTI.
- ▶ Partage d'un outil d'inscription commun en ligne.
- ▶ Partage sur les réseaux sociaux avec #LaPréventionEnActions.

Cet événement national qui sera médiatisé au niveau national comme au niveau régional permettra précisément d'illustrer la capacité d'action du réseau existant des SSTI organisé.

Il contribuera à actualiser l'image des SSTI et donnera plus de visibilité à leur action en amont d'une réforme annoncée. ■



MOUVEMENTS

(22) Monsieur Pierre-Paul Edel a cessé ses fonctions de directeur du SIST de Dinan.
Monsieur Emmanuel Didier lui succède.

(93) Suite au départ en retraite de **Monsieur Deschamps, Monsieur Fabien Parise** a pris la direction de l'AMET depuis le 1^{er} janvier 2019.

AGENDA

12 mars 2019
Rencontres Santé-Travail
Événement national

13 mars 2019
Conseil d'administration
Présanse - Paris 15^e

14 mars 2019
Journée d'étude
Paris Marriott Opera
Ambassador - Paris 9^e

25 & 26 avril 2019
Assemblée Générale
Lyon

15 & 16 octobre 2019
Journées Santé-Travail
Hôtel Intercontinental
Paris Le Grand - Paris 9^e